

Rapport d'activité 2023

la fédération des entreprises
d'insertion Auvergne-Rhône-Alpes



la fédération
des entreprises
d'insertion

NOS MISSIONS

La fédération des entreprises d'insertion intervient à 360°, en associant chefs d'entreprises et salarié·es du réseau, à l'échelle nationale et régionale, pour développer des parcours de qualité et permettre à un plus grand nombre de personnes éloignées de l'emploi d'être accueillies, salariées, accompagnées, requalifiées au sein des entreprises d'insertion.

Les actions opérationnelles de la fédération des entreprises d'insertion AuRA se déclinent de la manière suivante :

PROMOUVOIR

La fédération des entreprises d'insertion les représente, au national et en régions, contribue à l'élaboration de politiques de l'emploi efficaces, et démontre le poids économique et social des entreprises d'insertion

ACCOMPAGNER

La fédération des entreprises d'insertion accompagne la création, le développement et la professionnalisation des entreprises d'insertion, impulse et consolide l'accroissement d'activités sur les filières à fort potentiel de création d'emplois, repère et valorise les innovations sociales et entrepreneuriales et appuie la mission insertion des entreprises par des services adaptés à leurs besoins.

FÉDÉRER

La fédération des entreprises d'insertion favorise le partage d'initiatives, recense et diffuse les bonnes pratiques, anime une démarche qualité et RSE, veille et informe sur l'actualité du secteur de l'insertion par l'activité économique.

NOTRE ÉQUIPE EN 2024



Maud ROBINET

*Chargée de missions PIC IAE
et VAE*



Séverine TRONTIN

*Déléguée Régionale
Secteur : 01, 26, 38, 69, 73, 74*



Nelly COLTEL

*Déléguée Régionale Adjointe
Secteur : 03, 07, 15, 42, 43, 63*



Ann-lise ROSIO

*Assistante
administrative et de
projets*



Emmanuelle SOKOLOFF

Ingénieure de formation



Louise SALAGNAC

*Chargée de développement
Réseau DEMAIN*



Céline CHABUEL

Chargée de mission PRO Ei

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	01
RAPPORT FINANCIER	03
PROMOUVOIR	05
LES REPRÉSENTATIONS POLITIQUES		05
LES PORTEURS DE PROJETS ET NOUVEAUX ADHÉRENTS		06
LES ACTIONS INTER RÉSEAUX		07
ACCOMPAGNER	09
LE RÉSEAU DEMAIN		09
LES AFEST		11
LA VAE		13
LE DISPOSITIF PIC IAE		13
L'EXPÉRIMENTATION PRO EI		14
L'ORGANISME DE FORMATION		16
LA CERTIFICATION QUALI'OP		18
LA LABEL RSEI		19
FÉDERER	20
LA VIE ASSOCIATIVE RÉGIONALE		20
L'ÉVOLUTION DE L'ÉQUIPE		20
LA CONTRIBUTION AUX ACTIONS NATIONALES		21
REMERCIEMENTS	22
RESTONS EN CONTACT	23

RAPPORT MORAL

“

Je voudrais commencer cette assemblée générale 2024 en vous brossant ce que nous sommes en quelques chiffres : nous sommes **86 adhérents** (dont 59 Ei et 27 ETTi) sur les 257 Ei et ETTi en AuRA.

Parmi ces adhérents 4 sont élus au conseil fédéral et 12 au conseil d'administration en Région.

Un certain nombre d'adhérents participent aussi aux différentes commissions au niveau national (ETTi, Communication, Formation, Filières,...).

Le conseil d'administration s'est réuni cinq fois et le bureau trois fois. En septembre 2023, suite à l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est doté d'un cadre lui permettant d'organiser ces débats et échanges. Nous avons discuté notamment de :

- L'action politique sur le territoire ;
- Des points d'actualité sur les adhérents ;
- Du suivi des dossiers en cours et des projets à venir ;
- De la feuille de route ;
- De la nouvelle fédération en cours de finalisation qui a été un sujet régulièrement débattu avec des propositions remontées au national par les conseillers fédéraux.

Des administrateurs ont aussi participé aux recrutements de la déléguée régionale et de la chargée de mission Pro Ei.

Donc un vrai rôle d'animateur dans la région, tout cela en complément de rôle récurrent de suivi et de conseils aux délégués régionaux sur les aspects juridiques, administratifs et financiers de l'association.

La fédération AuRA c'est aussi sept salarié.e.s :

Deux Délégué-es Régional-es qui se partagent nos deux grands territoires, l'Auvergne et le Rhône-Alpes, 4 Chargées de mission pour les 4 programmes que nous mettons en place pour les adhérents et SIAE du territoire (l'Afest, Demain, la VAE, PRO Ei, PMI) et une assistante administrative et de projets. S'ajoute dans une mission plus transverse la formation à destination des permanent-es des Ei et ETTi réalisée grâce à notre organisme de formation interne.

Un grand merci à toutes et tous (administrateurs-rices comme équipe de permanent-es) pour la qualité du travail accompli.

Ce travail a pu être reconnu par les résultats de l'enquête de satisfaction Quali'OP. La fédération est en effet engagée dans cette démarche sur la qualité des services rendus aux adhérents depuis 2021 ce qui professionnalise nos méthodologies de travail. Les retours de satisfaction des adhérents sont très positifs.

L' équipe a évolué en 2023 :

- Arrivée de Louise Salagnac chargée du Réseau DEMAIN mutualisant des postes de Chargé-es de Relation Entreprises.
- Départ de Xavier Braeckman remplacé par Séverine Trontin en juin
- Arrivée de Céline Chabuel sur le projet PRO Ei . Un petit éclairage sur le projet PRO Ei expérimenté en AuRA et PACA depuis mai 2023 et qui ouvre une nouvelle opportunité en lien avec France Travail pour la formation des salarié.e.s en parcours d'insertion des Ei. Cette expérimentation est renouvelée en 2024.

Aussi, nous avons connu une nouvelle évolution de l'équipe, Nelly Coltel a remplacé début mai 2024 Christophe Bonaldi quittant le poste de délégué régional Auvergne. Bienvenue à elle.

Pour finir voici quelques éclairages sur l'avenir :

Notre organisme de formation nous permet d'apporter un service aux adhérents pour professionnaliser leurs permanent-es dans de larges domaines touchant à l'insertion, deux régions en ont un : AuRA et Ile de France. En 2023 ces deux régions ont travaillé ensemble pour **mutualiser le catalogue de formation**. En AuRA la formation est portée par les Délégués Régionaux tant sur le plan ingénierie que comme formateurs avec l'implication forte de l'assistante de projets Ann-lise Rosio.

Le Label RSEI s'est développé en 2023 grâce à la forte implication de Séverine Trontin en partenariat avec les permanent-es du national et onze entreprises labellisées. En effet, **trois adhérents se sont lancés dans la démarche en 2023. Cette dynamique se poursuit en 2024.** Aujourd'hui, ce sont **16 structures engagées**.

La nouvelle fédération se concrétisera en 2025 et vient nous occuper au second semestre 2024. Cela va profondément changer l'organisation de notre association qui deviendra un **établissement rattaché à la fédération nationale**.

Il s'agit pour nous de construire une nouvelle gouvernance au niveau régional, ancrée dans les douze départements de notre territoire et présente dans les instances nationales. Une occasion pour celles et ceux qui veulent agir pour l'intérêt général des Ei/ETTi et l'amélioration des services aux adhérents de s'engager auprès de la FEi.

Myriam Hollard, ”

*Présidente de la fédération des entreprises
d'insertion Auvergne - Rhône-Alpes*

RAPPORT FINANCIER



Le rapport financier se trouve en annexe de ce rapport d'activité.

PROMOUVOIR

LES REPRÉSENTATIONS POLITIQUES

BUDGET DE L'IAE

L'augmentation des budgets de l'IAE, forte en 2020, 2021 et 2022 a connu un brusque coup d'arrêt dès le début de l'année.

Pour répondre à ces évolutions, la fédération régionale, présente dans les 12 CDIAE de la région a réalisé, en début d'année 2023, une enquête sur les besoins en postes d'insertion des adhérents, afin de soutenir les demandes tout au long de l'année. Les tensions ont été fortes dans certains départements, notamment le Rhône, mais les représentants de la FEi ont pu défendre la plupart des demandes, que ce soit au moment des conventionnements initiaux ou des bourses aux postes.

FINANCEMENT SPÉCIFIQUE POUR LA FORMATION

Parallèlement, l'expérimentation PRO Ei, développée en AuRA et PACA a permis de dégager des financements spécifiques pour la formation des salarié-es en insertion des Ei.

Les représentants de la FEi AuRA ont été associés, aux côtés des responsables du ministère et de Pôle Emploi (nouvellement France Travail), dès la réflexion sur la mise en place de ce projet. Cette co construction, en cohérence avec l'équipe du siège, a abouti à la mise en place d'un dispositif novateur, très attendu par les entreprises d'insertion et qui a fait la preuve, tout au long de l'année 2023, de son intérêt.

PARTENARIATS LOCAUX

La fédération a également travaillé avec le Conseil Régional Auvergne - Rhône-Alpes pour démontrer toute la pertinence des dispositifs DEMAIN (notamment au cours du séminaire de novembre auquel étaient invitées les responsables de la direction de la formation de la Région), et Afest.

Sur le Réseau DEMAIN, un travail de plaidoyer a été réalisé auprès de la Région afin de valoriser les contrats de droits publics à la subvention Contrat de Retour à l'Emploi Durable.

La fédération a été très fortement mobilisée par l'évolution du soutien de la Métropole de Lyon aux entreprises d'insertion. Plusieurs réunions de travail et une rencontre avec l'élue en charge de l'insertion a permis d'accompagner ces changements.

REPRÉSENTATION DANS L'ESS

La fédération maintient sa présence au sein de la CRESS AuRA, Christophe Bonaldi étant membre du conseil d'administration et invité au Bureau sur les questions touchant à l'IAE.

PROMOUVOIR

LES PORTEURS DE PROJETS ET NOUVEAUX ADHÉRENTS



+4

adhérents Ei



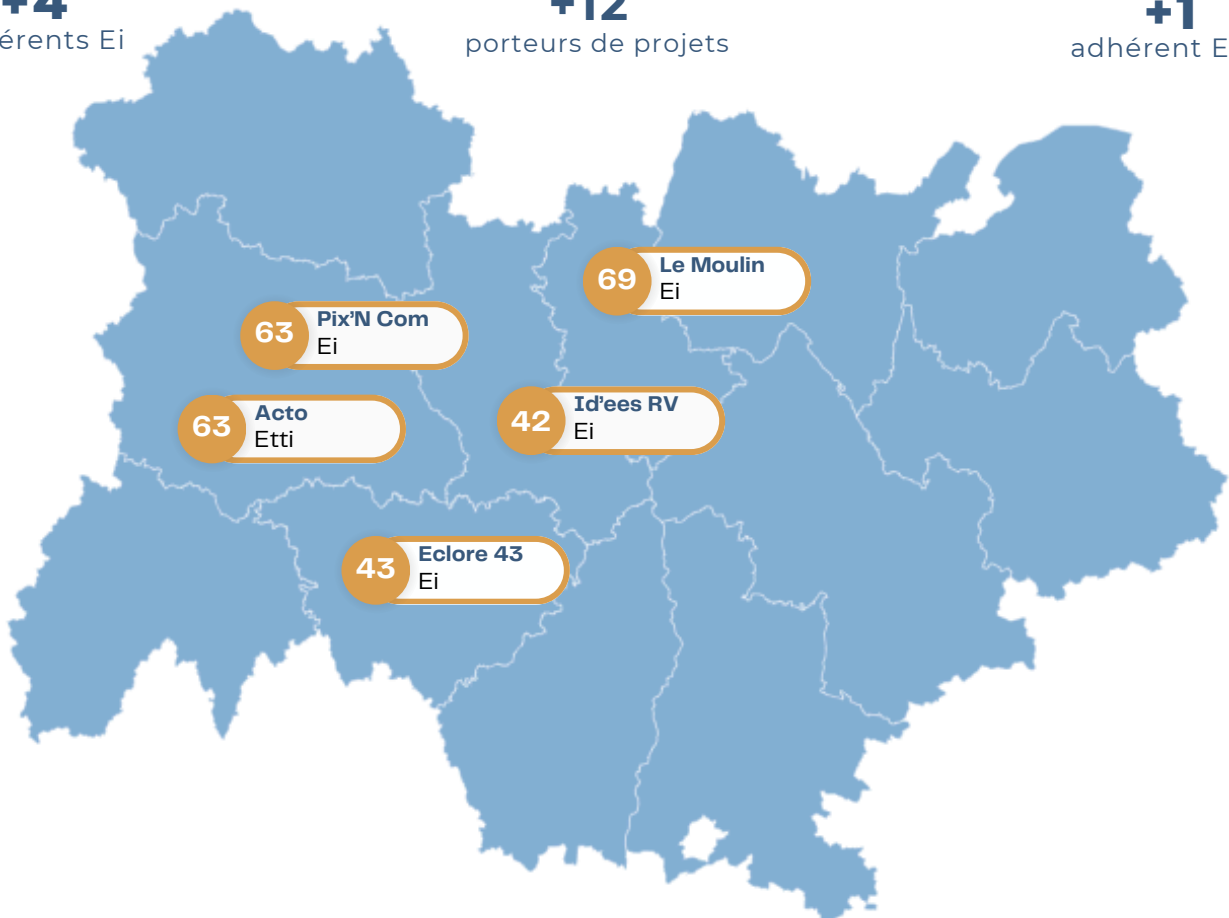
+12

porteurs de projets



+1

adhérent ETTi



En parallèle des 5 nouveaux adhérents, la mission création d'entreprises a été perturbée en 2023 en raison des restrictions budgétaires et de la forte limitation des possibilités de conventionnement. Plusieurs projets ont dus être reportés sine die.

PROMOUVOIR

LES ACTIONS INTER RÉSEAUX

01. La mobilisation des nouveaux prescripteurs

·Les Matinales de l'IAE dans quatre nouveaux départements :

Faisant suite aux actions menées en 2022, quatre départements ont vu la mise en place de Matinales de l'IAE, en vue de développer l'inter connaissance : l'Ain, le Cantal, la Drôme, l'Isère. 181 nouveaux prescripteurs ont été mobilisés au cours de ces rencontres, en complément aux 513 déjà vus en 2022.

·Le rapprochement avec le secteur du handicap dans l'Allier et le Puy de Dôme :

Au-delà d'un travail spécifique réalisé avec les Cap emploi de ces territoires, une rencontre a été organisée à Saint-Pourçain sur Sioule, le 27 avril 2023, rassemblant 37 professionnel·les. Un plan d'action a été mis en place pour capitaliser sur cette journée.

·Le rapprochement avec le secteur de l'hébergement et du logement :

Dans la même logique, des journées sur le thème « l'accompagnement à l'emploi pour tous : comment déployer les pratiques ? » ont été organisées sur trois territoires (Loire, Rhône et Isère). Au total, sur les trois rencontres, 121 professionnels se sont mobilisés, dont 57 du secteur IAE et 64 du secteur AHI.

·Le rapprochement avec les CIDFF :

En partenariat avec COORACE Auvergne - Rhône-Alpes, la FEi a animé une réunion d'interconnaissance avec les douze CIDFF de la région.

·Le rapprochement avec les organismes de formation :

En partenariat avec l'UNAI Auvergne - Rhône-Alpes, et suite à une enquête menée auprès des acteurs de la formation dans les départements de l'Allier, un webinaire a été organisé pour leur présenter le fonctionnement du secteur de l'IAE.

02. La mobilisation des facilitateurs de clauses d'insertion de la région

En partenariat avec COORACE et la Maison Métropolitaine de l'Insertion et de l'Emploi de Lyon (MMIe), un travail de **rapprochement avec l'ensemble des facilitateurs de clauses de tous les départements a été initié en 2023 et se poursuivra en 2024**. En 2023, trois webinaires de présentation de l'IAE et d'échanges ont été réalisés, 54 facilitateurs y ont participé. Le principe de contacts réguliers entre les réseaux de l'IAE et les facilitateurs a été retenu.

PROMOUVOIR

LES ACTIONS INTER RÉSEAUX

03. La mobilisation des entreprises

Quatre évènements territoriaux ont été organisés sur le programme 2023 (certaines actions ont eu lieu au début de l'année 2024), pour **mobiliser les entreprises autour des questions de l'inclusion** (achats et recrutements inclusifs). Articulés en partenariat fort avec les Directions Départementales de l'Emploi, du Territoire et des Solidarités (DDETS) et les clubs de la fondation « La France s'engage », ces évènements ont eu lieu :

- Dans l'Allier, à Domérat, dans l'entreprise d'insertion EVE
- Dans la Haute-Loire, à Yssingeaux, à l'issue de la visite de l'entreprise d'insertion ECLORE
- Dans le Rhône, aux Grandes Voisines, à Francheville,
- En Savoie, à Ugine, à l'issue de la visite de l'entreprise d'insertion Alpes TLC.
- 43 entreprises ont participé à ces différents temps forts.

04. La programmation de webinaires pour dirigeants

Animé par des intervenants extérieurs, un cycle de 7 webinaires a été programmé tout au long de l'année : **pilotage économique, marchés publics, laïcité dans l'emploi...**



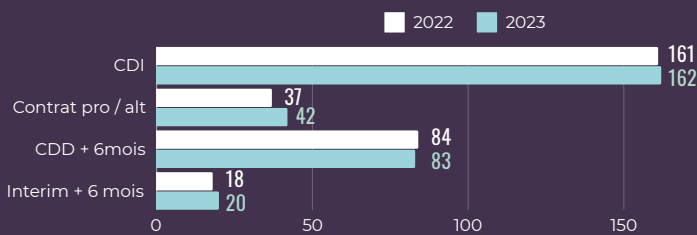
ACCOMPAGNER

LE RÉSEAU DEMAIN



Demain
EMPLOI & INNOVATION

LES CHIFFRES 2023



307 CONTRATS DURABLES SIGNÉS
DONT 248 JUSTIFIÉS CONTRATS DE RETOUR À L'EMPLOI
239 AUTRES CONTRATS NON DURABLES

1279 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

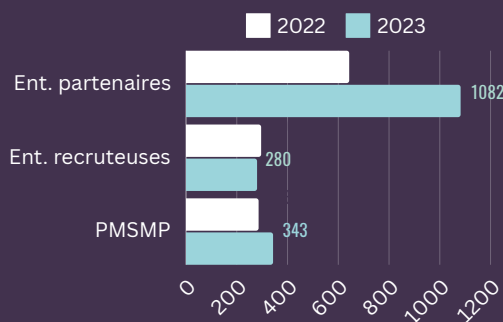
5016 ENTREPRISES DANS LES FICHIERS

1082 ENTREPRISES PARTENAIRES

280 ENTREPRISES RECRUTEUSES

1191 ENTREPRISES CONTACTÉES

343 PMSMP



Le réseau DEMAIN a été créé en 2017 avec le soutien de la Région, porté par la fédération des entreprises d'insertion AuRA, pour accompagner les SIAE en Auvergne Rhône Alpes à la création et la professionnalisation de postes de chargé.e.s de relations entreprises (CRE) mutualisés. Les objectifs et les actions du Réseau Demain donnent le sens à sa création et à son développement.

Les tendances de signatures de contrats sont sensiblement les mêmes entre les années 2022 et 2023.

L'année 2023 a permis aux collectifs d'ouvrir leurs partenariats avec les entreprises. Les chiffres le démontrent puisque 440 entreprises supplémentaires ont participé aux actions du Réseau DEMAIN en 2023.

Cette augmentation a permis aux salarié-es accompagné-es de réaliser 343 PMSMP sur l'année 2023, soit 20% de plus qu'en 2022.

Il est intéressant de noter que le nombre d'entreprises recruteuses n'évolue pas avec le nombre d'entreprises partenaires, prouvant ainsi que les relations de confiance sont dument établies et permettent de consolider l'efficacité du dispositif.

ACCOMPAGNER

LE RÉSEAU DEMAIN

L'animation de la fédération des entreprises d'insertion sur l'année 2023

Depuis le début de l'année 2023, les actions de collaboration entre les CRE et l'animatrice de la FEi se développent :

- 15 cafés virtuels animés, permettant à toutes et tous d'échanger sur leurs missions et partager leur expérience ;
- 1 comité technique s'est déroulé en juin 2023 ;
- **Nouveau** : mise en place de journées territoriales, qui offrent un temps de collaboration entre CRE de territoires voisins ;
- **Nouveau** : construction d'une instance de gouvernance partagée constituée de 9 membres du Réseau DEMAIN afin de tracer la feuille de route annuelle de l'animation ;
- Présence à la majorité des copil des collectifs ;
- Aide aux demandes de financement des collectifs, à la communication ;
- Mise en place d'un séminaire le 23 novembre 2023 avec l'intervention de Jean-Marie PILLON, sociologue du travail.

La présence aux évènements inclusifs

Dans un premier temps, le Réseau DEMAIN s'est fait connaître à travers le salon "inclusiv'day", au cours duquel le réseau a participé à la table ronde "comment mesurer et améliorer son taux d'insertion en milieu ordinaire".

Aussi, le Réseau DEMAIN est présent dans différents évènements comme la semaine du recrutement inclusif organisée par le MEDEF et l'AFMD (Association française des managers de la diversité).

L'ensemble de ces actions permettent au Réseau DEMAIN de marquer son implantation sur le territoire auprès des différents partenaires (insertion, entreprises, regroupement d'entreprises...).



ACCOMPAGNER

LES AFEST



L'histoire a débuté il y a 4 ans et depuis, la FEi AuRA accompagne toujours les adhérents volontaires dans la mise en place des Afest [Action de Formation En Situation de Travail], démarche inscrite dans la Loi Avenir de 2018.

Avec les Afest, un même métier se décline en situations pédagogiques singulières, adaptées à la culture et aux stratégies de l'Ei. Ainsi, à CATM ou à EJA, les formations Afest en second œuvre Bâtiment ont des organisations différentes, des durées et modes d'évaluations spécifiques. Les adaptations sont réalisées en fonction des référentiels et de leurs évolutions (par exemple, adaptations au titre ADVF pour AIES).

De plus en plus, ces ajustements sont réalisés en fonction des activités emblématiques des Ei, pas nécessairement en correspondance avec des titres ou référentiels mais plutôt en forte cohérence avec les missions professionnelles de l'entreprise. Parfois, ces activités emblématiques de l'Ei associent plusieurs métiers ("réparation & vente" chez Envie ou "restauration & livraison" pour Ethic Table) pour être au plus près des besoins de terrain.

LES CHIFFRES 2023

C'est au plus près des terrains de travail qu'en 2023, les Ei engagées dans le projet ont mis en œuvre des organisations apprenantes, réconciliant travail et formation, au sein de véritables parcours inclusifs et de développement des compétences.

427 salarié·es formé·es

12 892 heures réalisées

62 tuteurs et tutrices

17 Ei engagées

Si les Afest sont des espaces de formations pour les salarié.es, il n'en reste pas moins qu'elles impactent aussi l'ensemble des parties prenantes :

Réfléchir aux situations professionnelles, penser la progressivité, modifier son organisation suite à des remontées de phases réflexives, des « petits trucs & astuces trouvés », impliquer les responsables d'exploitation dans les évaluations, passer le relais aux CRE quand les salarié.es ont acquis les gestes du métier et savent en parler...

Les Afest sont donc des accélérateurs des apprentissages voire des vecteurs d'amélioration des conditions de travail.

ACCOMPAGNER

LES AFEST

Coté salarié.es, les Afest développent les compétences spécifiques mais surtout la confiance en soi, en son expression par les discussions avec les encadrants, les questionnements et analyses des phases réflexives.

Verbaliser son activité, la mettre en mots contribue énormément pour les salarié.es à pouvoir présenter ce qu'ils ont fait, savent faire y compris dans les perspectives futures de recherche d'emploi.

Les Afest représentent ainsi des leviers d'intégration, de reconnaissance et de fidélisation des salarié.es qui deviennent co-responsables de leur formation, reconnu.es par leurs pairs, par le collectif de l'entreprise, CIP, ETI, collègues, direction... et même les CRE ! Car savoir décrire son activité grâce à la phase réflexive, trouver des solutions aux situations problèmes rencontrées, intéressent particulièrement les employeurs de droit commun.



Le verbatim de l'année c'est celui d'Alvaro chef d'équipe chez EVE
«L'Afest pour moi c'est mettre le salarié sur le PODIUM !»

En 2023, l'ensemble des entreprises engagées a su faire évoluer ses pratiques, que ce soit avec la nouvelle version « Zero Barrier » ou dans la planification des Afest, la formalisation de véritables parcours, articulés avec les cours de Fle, et autres formations, accompagnements.

Cette mise en exergue de situations professionnelles ajustées aux singularités des besoins des personnes comme des entreprises, de leurs métiers, cette mise en exergue de « ces petits rien expérientiels » sont des tours de mains professionnels riches et qui garantissent des acquisitions et mobilisations professionnelles.

Reste encore à embarquer davantage les salarié.es, à consolider, développer les fondations des entreprises apprenantes et inclusives pour devenir aussi des entreprises reconnaissantes ! Ce sera le travail de 2024 et 2025 !

ACCOMPAGNER

LA VAE

L'accompagnement des salarié·es en parcours vers la VAE se poursuit en 2023

Pour rappel, l'enjeu est de faire reconnaître les compétences des salarié·es en parcours via la certification et cela en rendant plus accessible la VAE.

La FEi a sensibilisé les SIAE de la région au dispositif par le biais d'informations collectives ou de rencontres individuelles.

LES CHIFFRES 2023

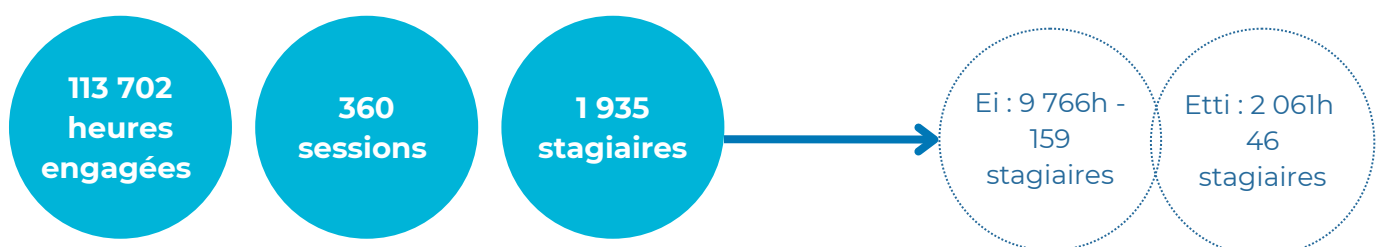
- **18 salariés** ont bénéficié d'un entretien de positionnement avec un référent VAE
- **10 salariés** se sont présentés à une certification d'un titre professionnel ou une Reconnaissance de Savoir Faire Professionnels - RSFP sur les titres suivants :
 - o Agent de propreté et d'hygiène
 - o Peintre en bâtiment
 - o Ouvrier du paysage
 - o Agent magasinier
 - o Cariste d'entrepôt
 - o Conseiller de vente

LE DISPOSITIF PIC IAE

La fédération est engagée dans le PIC IAE en matière de coordination de la formation pour les salarié·e-s en parcours d'insertion sur les volets suivants :

- Déploiement du PIC IAE au bénéfice des salarié·e-s en insertion sur la région AuRA via la coordination du Plan Mutualisé Insertion (PMI) au sein d'un groupement d'acteurs : les Réseaux FEi AuRA, Chantier Ecole AuRA, UNAI Auvergne-Rhône-Alpes (Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy de Dôme) et les collectifs LUSIE01 (Ain), Emploi Solidaire (Drôme-Ardèche), TI38 (Isère), NV Conseil (Loire), USIE 73 (Savoie), USIE 74 (Haute-Savoie) et Synerg'IAE 69 (Rhône).
- Mandataire régional du déploiement du PIC IAE en région AuRA.

LES CHIFFRES 2023



ACCOMPAGNER

L'EXPERIMENTATION PRO EI

L'année 2023 a vu naître ce nouveau dispositif de financement visant à l'amélioration de l'accès à la formation des demandeurs d'emploi en parcours d'insertion dans les Ei.

La fédération des entreprises d'insertion a porté ce projet auprès de la DGEFP et a œuvré pour mettre en place cette expérimentation nationale dès le mois de mai 2023.

L'expérimentation Pro Ei apporte une solution visant à confier à Pôle Emploi (nouvellement France Travail) le financement et l'accès à la formation en complémentarité de la mobilisation du PIC IAE (OPCO) afin d'assurer une optimisation de l'accès à la formation des salarié·es des Ei. Ils retrouvent leur statut de demandeurs d'emploi durant la durée de la formation.

Le régime applicable à la formation est celui des demandeurs d'emploi soit :

**La prise en charge 100% du coût pédagogique
et**

La garantie de maintien de son niveau de ressources pendant la formation

L'expérimentation a été portée par 2 fédérations (AuRA et PACA) sur une durée de 7 mois, de mai à décembre 2023 et se poursuit sur l'année 2024.

Chacune des FEi en région a intégré une chargée de mission qui gère le cadrage du projet avec la DGEFP et fait le lien entre les entreprises d'insertion, Pôle Emploi et les organismes de formation pour assurer l'information, le dépôt et le suivi des dossiers dans leur intégralité.



ACCOMPAGNER

L'EXPERIMENTATION PRO EI

Le bilan de ces 7 mois d'expérimentation en 2023

- De nombreuses Ei qui se sont saisi du dispositif dès le lancement montrent déjà qu'elles ont la capacité à mettre en place des actions ambitieuses qu'elles n'auraient pu faire uniquement avec le dispositif du PIC IAE (Plan d'Investissement dans les compétences de l'IAE)
- Les formations concernent en majorité les savoirs faire de base en AuRA. Cela constitue un prérequis en début de parcours d'insertion, avant de travailler plus précisément le projet professionnel et d'accéder à des formations métiers les menant vers de l'emploi durable.
- Les salariés plus avancés dans leur projet ont pu accéder à des formations professionnalisantes et qualifiantes.
- Des organismes de formation ont pu créer des projets innovants et adaptés aux réalités des besoins des entreprises.
- La complémentarité avec le PIC IAE commence à se dessiner et la prolongation du dispositif Pro Ei en 2024 va permettre de mieux flécher la typologie de formation engagée par les 2 modes de financement.

LES CHIFFRES 2023

Cette première phase d'expérimentation, a permis à **32 Ei de bénéficier de financements de formation, dont 24 adhérents de la fédération AuRA**. Cette nouvelle possibilité de financement de la formation a pu ainsi profiter tant aux Ei plus conséquentes qu'aux plus petites.

200 FORMATIONS FINANCÉES

32 Ei BÉNÉFICIAIRES

115 HEURES DE FORMATIONS EN MOYENNE PAR STAGIAIRE

19 000 HEURES DE FORMATIONS ENGAGÉES

163 SALARIÉ·ES FORMÉ·ES

ACCOMPAGNER

L'ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation de la fédération des entreprises d'insertion Auvergne-Rhône-Alpes s'adresse à toutes les SIAE, adhérentes ou non. Il a pour vocation d'accompagner la montée en compétences des équipes permanentes et à la marge des salarié.es en insertion.

LES CHIFFRES 2023

L'activité de l'organisme de formation a été plus intense en 2023 qu'en 2022, avec une augmentation du nombre de stagiaires de 37% et du nombre d'heures de 147% !

2 472 HEURES DE FORMATIONS

95 PERSONNES FORMÉES

11 SESSIONS DE FORMATION

8 FORMATEURS ET FORMATRICES

Les actions de formation en Auvergne Rhone-Alpes

Au sein de la Région nous avons non seulement mis en place nos formations catalogue :

- Encadrant-e Technique d'Insertion (trois sessions)
- Gestion des conflits (une session)
- Répondre à une consultation publique (une session)
- Lien entreprises (une session)

Mais également des formations sur mesure pour certains de nos adhérents.

ACCOMPAGNER

L'ORGANISME DE FORMATION

Les actions de formation dans les autres régions

En 2023, la FEi est intervenue pour des formations dans **trois autres régions, soit dans le cadre de l'OF, soit sous forme de prestations.**

Le partenariat avec la région Centre-Val-de-Loire se poursuit, avec pour 2023 deux sessions de la formation Encadrant-e Technique d'Insertion. Ces sessions sont animées par Laurence Edmeads, déléguée régionale Centre-Val-de-Loire. Une session de cette même formation a également été mise en place en région Provence-Alpes-Côte-D'azur, animée par Christophe Bonaldi. La formation Lien Entreprises a pour sa part été animée par Louise Salagnac, responsable de l'animation du Réseau DEMAIN, en région Pays de La Loire.

Vers un nouvel organisme de formation

L'année 2023 a été jalonnée de nombreuses réunions conjointes entre Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes pour travailler à l'homogénéisation de nos catalogues de formation, dans le cadre de la nouvelle fédération, et de la fusion annoncée de nos deux OF, au profit d'un unique **organisme de formation fédéral.** Vous avez pu constater les premiers résultats de ce travail conjoint dans notre catalogue 2024, qui a vu la mise en place de la nouvelle mouture de la formation ETI, centrée sur trois jours pour balayer les missions principales de la fonction d'encadrant-e technique d'insertion. Cette nouvelle formation ouvre la voie vers des modules complémentaires : Coordination ETI-CIP, Management, Accompagnement de la montée en compétences des salarié-es en insertion.

Certification Qualité



La certification Qualiopi, obligatoire pour tout organisme de formation souhaitant pouvoir bénéficier de fonds publics, fonctionne sur des cycles de trois ans. La certification avait été obtenue en octobre 2022 et nous avons donc passé un audit dit « de surveillance » courant 2023. **Cet audit n'a révélé aucune non-conformité** dans nos process au regard du référentiel.

ACCOMPAGNER

LA CERTIFICATION QUALI'OP

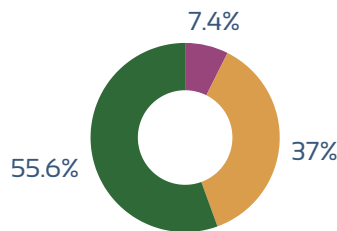
Quali'OP permet de certifier la qualité du service apporté par la fédération des entreprises d'insertion. Au delà du principe de certification, Quali'OP est comme un tremplin permettant une amélioration continue des pratiques, des fonctionnements et des services réalisés par les fédérations des entreprises d'insertion sur les territoires.

Sa mise en place a eu lieu en 2021, et un premier audit a été réalisé par l'AFNOR en 2022, aboutissant à la certification pour l'ensemble des fédérations auditées dont la fédération des entreprises d'insertion AuRA.

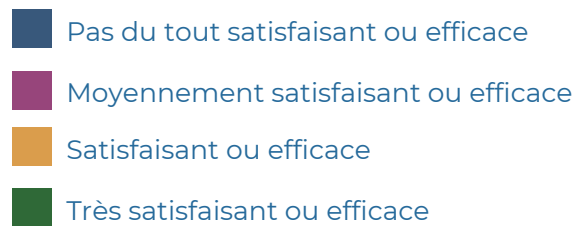
En 2023, un questionnaire de satisfaction envoyé aux adhérents AuRA nous permet de connaître le degré de satisfaction des partenaires sur les sujets suivants.

Analyse des 27 répondants :

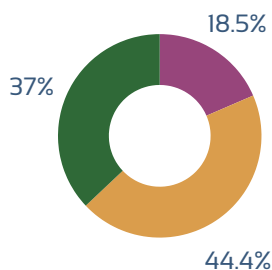
Action d'influence et plaidoyer



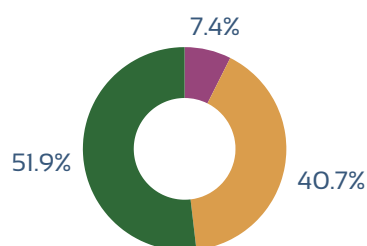
Légende



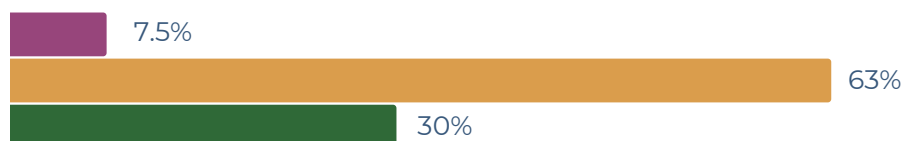
Accompagnement au développement économique



L'appui à la professionnalisation



Efficacité de la fédération à l'échelle nationale et régionale



ACCOMPAGNER

LE LABEL RSEI

Le label RSEi (Responsabilité Sociétale des Entreprises inclusives) est une déclinaison de la norme internationale ISO 26 000, adaptée aux entreprises inclusives. Ce label atteste du **niveau de maturité des entreprises inclusives en matière de RSE** en y intégrant les spécificités de la mission d'inclusion des personnes vulnérables.

En Auvergne - Rhône-Alpes, **trois nouveaux adhérents** (1 Ei et 2 ETTi) se sont engagés dans la labellisation RSEi en 2023, portant le nombre total d'adhérents inscrits dans la démarche à 16.

La fédération des entreprises d'insertion AuRA présente ses félicitations à Juby Interim qui a rejoint, en 2023, nos 10 adhérents déjà labellisés.

La fédération régionale Auvergne-Rhône-Alpes poursuit l'animation des ateliers d'échanges de pratiques, elle a animé 2 ateliers sur la thématique « **Le projet d'inclusion** » en 2023. L'accompagnement par la FEi et la FEi AuRA se poursuit en 2024.

« Le label RSEi est un outil aux services de toutes les entreprises qui ont l'inclusion à cœur pour qu'elles ne cessent de s'améliorer dans ce domaine. Mais au-delà, en traitant de sujets comme la gouvernance, l'égalité femmes-hommes ou l'environnement, il pousse les entreprises à devenir de véritables modèles pour la société. »

– Luc de GARDELLE (avr. 23)



FEDERER

LA VIE ASSOCIATIVE REGIONALE

En 2023, les administrateurs ont poursuivi leur engagement au service de la fédération afin de suivre et baliser les actions de la fédération. Pour se faire, plusieurs temps d'échanges ont été réalisés en 2023 :

JANVIER	Bureau
FÉVRIER	Conseil d'administration
MARS	Bureau & Conseil d'administration
MAI	Conseil d'administration
JUIN	Assemblée générale
SEPTEMBRE	Conseil d'administration
NOVEMBRE	Conseil d'administration
DÉCEMBRE	Bureau

L'ÉVOLUTION DE L'ÉQUIPE

L'équipe a été pilotée par le Conseil d'Administration et Christophe Bonaldi, rejoint par Séverine Trontin à la fin du premier semestre suite au départ de Xavier Braeckman en mars.

En 2023, l'équipe de la fédération a accueilli de nouveaux membres :

- En janvier, Louise Salagnac, chargée de développement du Réseau DEMAIN
- En juin, Séverine Trontin, déléguée régionale adjointe
- En juillet, Céline Chabuel, chargée de mission Pro Ei

Les réalités des projets et actualités ont plongé tout le monde dans des actions pragmatiques et l'ambiance à la FEi AuRA est toujours aussi constructive !

LA CONTRIBUTION AUX ACTIONS NATIONALES

Les adhérents et les salarié·e·s de la fédération Auvergne-Rhône-Alpes ont participé activement aux instances nationales

Implication des administrateurs·rices et des adhérents

Quatre administrateurs·rices ont été élu·es au conseil fédéral sur l'année 2023. Aussi, plusieurs adhérents participent à différentes commissions nationales.

Implication des salarié·es de la fédération

Les membres salariés de l'équipe de la fédération AuRA participent de manière régulière aux instances et actions nationales suivantes :

- Réunions des permanent·e·s :
 - Réunions en visio toutes les deux semaines
 - Réunions de deux jours en présentiel trois fois dans l'année
 - Séminaire annuel des permanent·e·s
- Réunions de travail sur le déploiement de la démarche Quali'OP en AuRA
- Commission Formation
- Groupe de travail « RH nouvelle fédération »
- Groupe de travail « organisme de formation fédéral »
- Groupe de travail « cotisations »
- Conseil de Surveillance et de Régulation de la fédération en 2023

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons exprimer notre plus profonde gratitude à nos adhérents pour cette année exceptionnelle de collaboration. Grâce à leurs ambitions, nous avons pu concrétiser de nombreux projets et aborder des sujets centraux pour l'avenir de l'insertion par l'activité économique sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous tenons également à remercier chaleureusement nos partenaires pour leurs collaborations fructueuses. Leur coopération a été un moteur essentiel de notre réussite collective.

Un grand merci à nos financeurs, dont le soutien indispensable et l'engagement envers nos projets ont permis de donner vie à nos initiatives.

Nous adressons également nos sincères remerciements aux autres fédérations régionales pour les échanges enrichissants, ainsi qu'à la fédération nationale pour sa présence et son appui continu.

Un merci spécial aux autres réseaux de l'IAE avec qui nous avons eu le plaisir de collaborer cette année. Leurs contributions et leurs collaborations sur des sujets partagés ont été précieuses et nous avons hâte de continuer à travailler ensemble.

Enfin, nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance aux membres du Conseil d'Administration et du Bureau pour leur implication sans faille dans le projet de la fédération des entreprises d'insertion AuRA. Leur dévouement et leur engagement sont essentiels pour notre activité.

Ensemble, nous avons accompli de grandes actions cette année, et nous sommes impatientes de poursuivre sur cette voie pour construire un avenir encore plus prometteur pour l'IAE.

Avec toute notre gratitude,

Ann-lise, Céline, Emmanuelle, Louise, Maud, Nelly et Séverine

RESTONS EN CONTACT

Standard Lyon

04 78 77 57 14

contact.aura@lesentreprisesdinsertion.org

Standard Clermont

04 73 16 83 88

contact.aura@lesentreprisesdinsertion.org

Demandes Pro Ei

proei-aura@lesentreprisesdinsertion.org

Demandes Organisme de Formation

formation.aura@lesentreprisesdinsertion.org

Séverine Trontin

06 70 34 09 11

s.trontin@lesentreprisesdinsertion.org

Nelly Coltel

06 81 17 47 27

n.coltel@lesentreprisesdinsertion.org

Emmanuelle Sokoloff

07 83 74 89 09

e.sokoloff@lesentreprisesdinsertion.org

Louise Salagnac

06 43 10 53 58

l.salagnac@lesentreprisesdinsertion.org

Maud Robinet

07 81 20 63 44

m.robinet@lesentreprisesdinsertion.org

Céline Chabuel

07 86 47 94 79

c.chabuel@lesentreprisesdinsertion.org

Ann-lise Rosio

04 78 77 57 14

contact.aura@lesentreprisesdinsertion.org